



Bulletin d'Information

Les 3 Ailes

Octobre 2025



Mairie de Pradelles

Rue du Jeu de Paume

43420 PRADELLES

Tel : 04.71.00.80.37



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®



## *Le Mot du Maire,*

Chers Pradelaines et Pradelains,

Après 5 ans à votre service, le conseil municipal poursuit son engagement à faire avancer la commune avec objectivité.

Nous travaillons au quotidien, en considération des enjeux, une multitude de décisions très discutées dans l'espoir de redonner à Pradelles une place méritée à l'échelle du territoire.

Ces derniers mois, les travaux entrepris permettront de valoriser l'image du bourg tout en améliorant l'espace public apportant ainsi un bénéfice aux riverains d'abord comme à tous les usagers.

La conservation de notre Label "Plus Beaux Villages de France " doit être conservée. La commission qualité a statué sur notre dossier cette fin septembre (à Brouage près de la Rochelle) lors de sa commission ou nous étions convoqués. Restons convaincus de la qualité de notre patrimoine public mais aussi de la qualité de vos immeubles privés ayant un aspect patrimonial remarquable reconnu.

Des aides à la réhabilitation sont activées et faciliteront à l'avenir des rénovations respectueuses de l'identité du village. Comme pour toutes les collectivités, la recherche de recettes est incontournable avant tout engagement à porter et instruire un dossier d'investissement. Les délais sont longs en considération des projets à instruire avant toute obtention de subventions.

Pour la réhabilitation de la Place de la Halle et de la rue du Portalet, c'est acquis. Des entreprises sont retenues pour chaque lot (Plan de financement sur panneau à poser sur chantier).

Beaucoup de Pradelains se réjouissent à l'idée d'une place totalement refaite avec la halle reconstruite, quelques réticents restent à convaincre, malgré cela soyons confiant, l'utilité de cette construction ne sera plus à démontrer dans un proche avenir.

L'été se termine avec une activité touristique soutenue malgré les travaux en cours. Après une brève interruption en Juillet/Août, ceux-ci ont repris avec leurs désagréments. Nous ferons en sorte de veiller à une bonne organisation des entreprises pour réduire leur impact sur les riverains.

La reprise des enrobés dans la traversée RN88 au bourg est prévue par la DIR pour les mois à venir, nous souhaitons reprendre les trottoirs et bordures de l'entrée nord à la place du Foirail. La Chapelle et sa rénovation reste un dossier à faire avancer afin que la prochaine municipalité s'en saisisse.

Soyez rassurés, malgré la constatation de dysfonctionnements administratifs internes en mai, vos élus auront à cœur de terminer ce mandat de manière active voir très active pour asseoir un avenir bénéfique à vous tous.

Portez-vous au mieux !

*Alain ROBERT* ✍



# Commission Travaux

*Élu responsable : Patrick ANGLADE*

## Nos Parkings : Le Pari a été tenu !

En effet l'objectif de la municipalité était la réalisation de ces parkings pour la saison estivale.

Suite à leur inauguration du 05 juillet 2025, les deux plateformes ont été ouvertes pour les visiteurs de Pradelles d'une part ainsi que pour le personnel de l'EHPAD d'autre part.

De même chacun s'accorde pour saluer le caractère resplendissant et accueillant de la fontaine érigée à l'entrée du parking visiteurs.



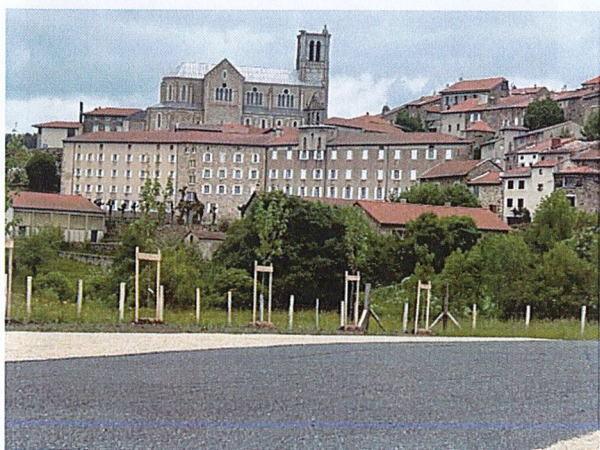
Une signalétique qualitative permet l'accès depuis la RN 88. Le financement de ces travaux s'est effectué grâce à l'aide du département et l'éclairage public sera accompagné par le SEMEV.

La suppression des places de stationnement le long du cimetière a permis un élargissement de la voie de circulation pour les véhicules mais surtout un accroissement de la sécurité des piétons.

Enfin l'emploi de bordures imposantes et le traitement minéral naturel du cheminement piéton prédisposent les visiteurs à la découverte de notre patrimoine bâti immédiat (Chapelle Notre Dame).

L'Entreprise Masseboeuf et notre équipe technique municipale ont brillamment permis la réalisation de ces aménagements.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier est bien sûr communale.



*Patrick ANGLADE*



## Maison Soulège :

C'est en ce début d'année 2025, que la structure en ossature bois du bâtiment a été édiflée.

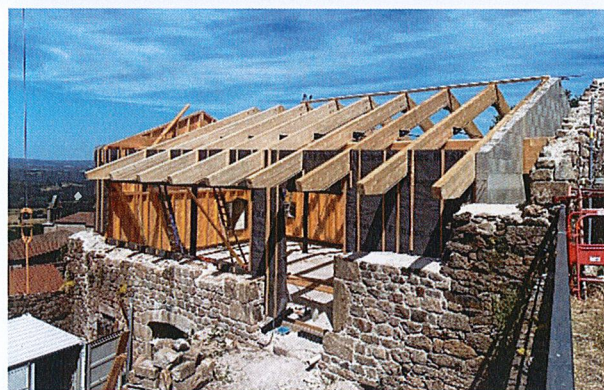
Les murs en pierre ont été façonnés de manière à accueillir une étanchéité en plomb. La construction de l'ossature bois laisse augurer de la qualité de cette nouvelle salle.

En effet, les futures menuiseries offriront une large ouverture sur le paysage Pradelain.

A l'heure actuelle, le bâtiment est hors d'eau puisque l'entreprise a procédé à la pose de la charpente, au voligeage ainsi qu'à la mise en œuvre d'un film protecteur adapté au climat de haute montagne.

Les débords de toit ont été traités de façon harmonieuse afin de protéger la maçonnerie en pierre déjà existante. Au retour de leur congés, les entreprises effectuent la pose des menuiseries ainsi que la couverture en tuiles creuses.

Dernièrement ce sont des travaux de maçonneries qui ont été effectués devant le bâtiment. Le mur de soutènement de l'ancienne montée de grange a été repris dans son intégralité. La construction de l'escalier dédié à l'accès au bâtiment a d'ores et déjà débutée. La terrasse qui jouxtera la salle permettra aussi l'accès à la bibliothèque avant d'aboutir au jardin du calvaire.



*Patrick ANGLADE* ✍



## Place de la Halle :

Comme prévu les travaux ont été suspendus pendant la saison estivale afin de ne pas perturber l'activité touristique.

L'entreprise en charge de la réfection des réseaux humides et de l'effacement des réseaux secs ont repris début septembre.

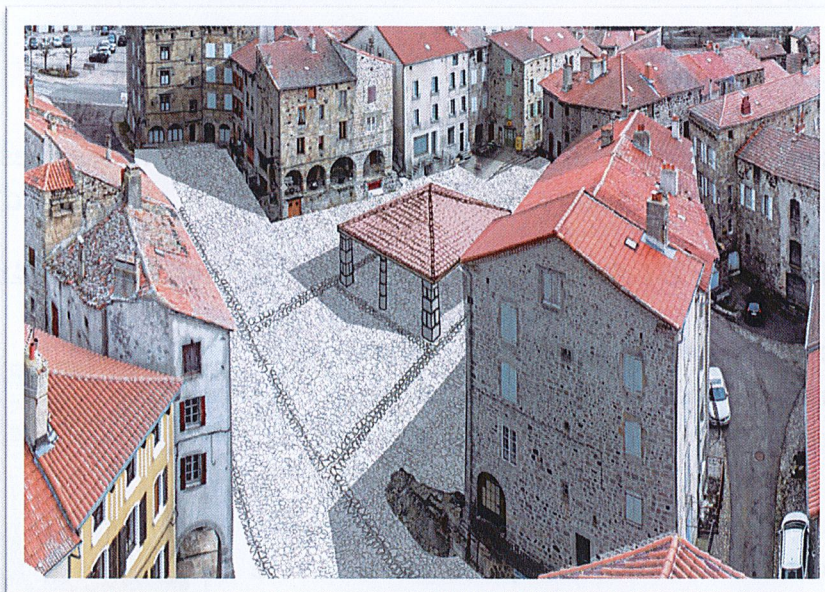
Concernant la réfection de la chaussée, la construction de la halle, le choix des entreprises adjudicataires va être effectué. La halle sera édifiée à l'identique de celle du 19ème siècle et ceci dans les mêmes proportions avec

l'emploi de granit rubané pour la confection des piliers. La charpente sera façonnée en chêne et pour la toiture l'entreprise utilisera des tuiles creuses.

La maîtrise d'ouvrage souhaitait délimiter l'entrée nord de la place par la construction d'un rempart métallique mais ceci au risque d'occulter visuellement notre nouveau patrimoine bâti.

Le choix de la municipalité s'est donc porté sur la réalisation d'un muret en pierre accompagné d'une végétalisation raisonnée.

Il s'agit aussi de sauvegarder l'accès aux différents véhicules (notamment de secours, de déneigement, et aussi pour les riverains).



*Patrick ANGLADE* ✍



# Commission Ruralité

*Élu responsable : Alain ROBERT*

La commission ruralité veille à anticiper les problématiques liées au territoire rural de la commune. Nous ciblons trois points à partager avec vous dans ce bulletin d'information.

## L'accessibilité au Portail et Ruine de Saint-Clément :

L'accessibilité au Portail et ruines de St Clément reste très compliquée. Le propriétaire riverain, les exploitants agricoles de la ferme voisine matérialisent des interdictions de stationner de manière excessive. Par ailleurs, face à cette impossibilité de stationnement sur le domaine public, la mairie se doit d'agir et de faire respecter l'emprise communale en facilitant l'accès au site de St Clément inscrit au patrimoine.



Nombre de Pradelains et autres visiteurs nous interpellent sur cette problématique devenue récurrente. Une dernière tentative de matérialisation partagée des limites de propriétés est proposée au riverain propriétaire, sans accord une procédure de bornage sera engagée rapidement.

## La Forêt de la Chabassole :

La forêt de la Chabassole retient toute notre attention, au-delà du projet de production d'énergies renouvelables porté par EDF-Renouvelable, maintenant validé par arrêté Préfectoral, l'inquiétude du conseil est manifeste en ce qui concerne le risque d'incendie en période de sécheresse.

Les ruines voisines de Lafayette sont inquiétantes car ouvertes à tout vent, squattées et vandalisées. Afin de sécuriser ce lieu, la mairie s'est portée candidate à l'acquisition du site auprès de la SAFER, nous allons pouvoir débroussailler l'espace réduit entre le bâtiment ruiné et la forêt communale. Pour l'avenir, il y aura lieu de s'approcher de la Communauté de communes et du département pour anticiper un aménagement visuel sur cette entrée de territoire en bordure de RN102.





## La Ressource en Eau :

La ressource en eau et sa protection restent une priorité pour la commune. Un diagnostic portant sur les captages, les réservoirs et les réseaux de distribution est en cours d'étude. Il permettra d'actualiser les données existantes et servira de base pour de futures connexions mais aussi pour évaluer les actions à mettre en place afin d'anticiper la baisse de débit des captages en période de sécheresse.



Le projet d'investissement à destination d'une installation de citernes pour une réserve incendie et d'un aménagement d'un point de remplissage des tonnes à eau destiné aux agriculteurs est maintenant validé par la Préfecture avec une aide au titre du Fond Vert.

Les élus restent mobilisés pour aboutir à la réalisation de cette opération.

## Le Couvent : Le dossier du couvent et de son utilisation est à évoquer en toute transparence :

Après nombres d'épisodes parfois houleux entre la Mairie et la Renouée, nous actons de la volonté de cette association à refuser tout déménagement dans une partie des locaux pourtant adaptables voir pour partie déjà adaptés. En réponse à la demande du Président, deux propositions sont traduites par la municipalité à la direction et au Conseil d'administration de la Renouée : la cession d'un terrain à l'€uro symbolique pour y construire à leur frais ou une mise à disposition du presbytère avec un aménagement toujours à leurs frais. Nous en resterons là ! A ce jour aucune réponse ne nous est apportée. La municipalité reste ferme auprès de la Renouée comme auprès des financeurs sociaux afin de maintenir nos structures d'accueil social sur la commune de Pradelles.

Nous allons encore intervenir politiquement auprès de nos parlementaires sur cette nécessité dédiée à nos territoires ruraux disons-le encore préservés.

Pour l'ensemble immobilier que représente le couvent, une étude accompagnée par la Préfecture nous permettra d'envisager des choix d'utilisations avec des orientations : sociales, économiques ou touristiques. Plus d'informations au prochain bulletin municipal...

## State de Pradelles :



Une équipe de footballeurs est active depuis ce début de championnat, nous sommes engagés à remettre en état ce terrain de sport et son vestiaire. Cette unité sportive a nécessité de nombreux travaux pour un accueil à la hauteur d'un village comme le nôtre. Travaux en cours de finalisation dont le coût reste à charge de la commune.

*Alain ROBERT* ✍️



# Commission Sociale

*Élu responsable : Elisabeth LYOTARD*

## Accueil Famille Ukrainiennes :

La mairie accueille des familles Ukrainiennes depuis 2022, deux mères et leurs enfants ont déménagé sur le Puy pour des raisons de scolarisation.

Ce mois d'août, nous avons répondu favorablement à l'accueil des parents et du mari de résidentes ainsi qu'à celui d'une nouvelle maman et de son fils scolarisé depuis à l'école publique. Ceux-ci sont en recherche de travail dans les domaines de la mécanique pour Monsieur et du médical pour Madame.

Tous sont locataires au VVF en attendant une évolution de leur situation.

## L'Ecole :

Pour la rentrée 2025-2026, l'école a accueilli 20 élèves. Madame Sarah TERME-CHAZE assurera la direction, Madame Catherine BIALLET effectuera le complément les vendredis. Edwige PAGES est nommée sur le poste d'adjointe de l'école.

La matinée porte ouverte à l'école publique organisée à l'initiative des enseignantes n'a malheureusement pas bénéficié d'une grosse fréquentation.



Faut-il en déduire un engagement de certaines familles locales à privilégier les écoles voisines à celle de la commune.

Nous allons persévérer dans une démarche de sensibilisation pour défendre les atouts de notre commune et de son école ; chaque famille concernée a reçu un courrier dans ce sens en fin d'année scolaire. Cette situation atteignant les effectifs et à terme la pérennité de nos deux postes d'enseignantes est à défendre malgré tout.

Par ailleurs, il est impensable de devoir payer des frais de scolarité sur les écoles voisines au bénéfice de quelques familles alors que Pradelles assume les frais de sa propre école pour tous, l'utilisation de l'argent du contribuable est en jeu (pour info, les frais sollicités sont de 1 316€ par élève soit 6 580€ pour 5 élèves. Depuis ce début de mandat, nous refusons comme nous y autorise la loi, tout paiement de frais de scolarité à l'exception des frais de scolarisation en classe spécialisée.



## Le Recensement :

Notre commune de Pradelles doit être recensée, à compter du :

**15 Janvier jusqu'au 14**  
**Février 2026**



La commission aura à cœur d'organiser ce recensement de la population de la meilleure manière, il est important de veiller à ne perdre aucun habitant.

Nos agents recenseurs auront à charge de vous visiter afin de vous faciliter la tâche, merci de leur réserver le meilleur accueil.

Il est important de sensibiliser nos résidents secondaires vivant sur de longues périodes à Pradelles à privilégier un recensement sur notre commune plutôt qu'en zone urbaine.

Nos dotations dépendent directement de ces statistiques liées à la population communale.

La mairie, comme les communes voisines, est impactée négativement par ces recensements hivernaux qui ne représentent pas réellement la population accueillie sur son territoire.

A plusieurs reprises, nous avons sollicité nos parlementaires pour faire évoluer cette situation, malheureusement sans résultat au niveau national.

## Permanences :

|                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mme Gaëlle ALIX - Assistante Sociale</b><br>Direction de la Vie Sociale Maison<br>Départementale des Solidarités du Velay<br>Tel : 04.71.07.41.80<br>Ligne Directe : 04.71.07.41.86<br><a href="mailto:cms.bains@hauteloire.fr">cms.bains@hauteloire.fr</a> | Tous les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Jeudi du mois<br> |
| <b>Mme MOÏ Cécile</b><br>Mission Locale du Velay<br>Tel : 04.71.07.09.09<br>                                                                                                | Tous les 3 <sup>ème</sup> jeudis du mois<br>(matin) sur rendez-vous.                                                                                |

*Elisabeth LYOTARD*



# Commission Tourisme

*Élu responsable : Raphaël ROLLAND*



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®

## Label « Plus Beau Village de France » :

Comme vous avez pu le lire sur nos différents supports de communication, le maintien du label « Plus Beau Village de France » est la trame de fond qui guide l'ensemble des projets de la commission tourisme et plus largement de la municipalité.

Dès lors qu'un projet émerge, l'ensemble des élus en profite pour y intégrer les éléments qui peuvent nous permettre de gommer les points négatifs mis en avant par la commission qualité du label et plus largement par les administrés et les visiteurs. Suite à une re-expertise en 2021, la commission qualité des PBVF a maintenu en 2022, le label avec une nouvelle expertise en septembre 2025. Pour cette nouvelle expertise, nous devons faire une présentation à la commission qualité des PBVF sur les actions réalisées, les actions à venir et les projets en cours afin de conserver le label qui est très important pour notre village (notamment en termes de financement, de notoriété...).



## Signalétique et Adressage :

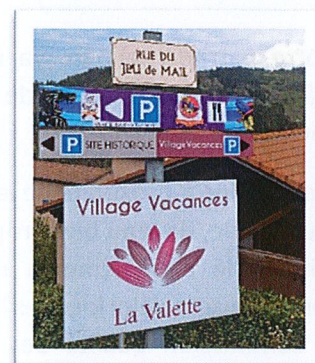
En amont de la saison estivale, la reprise totale de la signalétique des parkings a été reprise. Ces travaux ont été réalisés en régie : pose des mâts et des panneaux tous au long de la traverse du bourg jusqu'aux différents points de stationnement et notamment vers les deux nouveaux parkings créés ce début d'année sur la partie sud du village. Le but est de permettre aux personnes souhaitant s'arrêter dans notre village, de pouvoir trouver facilement un stationnement approprié. Pour 2025, le conseil municipal a validé la budgétisation d'acquisitions et de pose de signalétique. Dans le même temps et afin de rationaliser les coûts, la reprise directionnelle, touristique et culturelle de la signalétique du village sera couplée avec l'adressage. En effet bien qu'un travail important soit déjà réalisé sur le bourg, avec les noms de rue déjà existants, il est nécessaire de mettre en place la numérotation et terminer la dénomination et la numérotation sur les hameaux de la Paroissette. Cette mission a été confiée à un prestataire (La poste) avec l'objectif que l'adressage soit en place pour début 2026. Pour terminer sur la signalétique, des panneaux de promotion et de valorisation touristique du territoire, ont été installés par la communauté de communes, dans notre bourg. Cette opération a eu lieu sur les 19 autres communes de la communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles.





## Village Vacances « La Valette » :

Suite au terme du partenariat liant la commune de Pradelles et le CCAS d'EDF, le conseil municipal a fait le choix de proposer à la vente les appartements constituant le village de vacances. Après une estimation des domaines, et la réalisation de travaux principalement orienté vers la mise en séparatif des compteurs d'énergie, la dernière étape en cours actuellement est le montage de copropriété. Au cours de l'année 2025, les premières ventes devraient se concrétiser dans les mois à venir.



## Piscine / camping :



L'été avec une météo agréable a permis de réaliser une saison correcte aussi bien sur l'activité piscine, que sur le camping.

Une modification de la plage d'ouverture du complexe sur la saison, mais aussi une reprise des horaires du personnel a permis d'optimiser les coûts de fonctionnement. La commission s'attache depuis ce début de mandat à avoir une efficience financière sur ce complexe : rationalisation des coûts avec l'optimisation des plages d'ouvertures saisonnière et journalières, le nombre de saisonniers associé et les dépenses liées notamment en termes d'énergie.



## Fêtes du 15 août :

Les fêtes du 15 août, fête religieuse et fêtes votive, ont une nouvelle fois été une belle réussite et attiré un grand nombre de participants grâce notamment à une météo parfaite. Au niveau du défilé du corso fleuri, l'anticipation avec les services de la préfecture, de la gendarmerie et la DIR ont permis une nouvelle fois la parfaite tenue de celui-ci en termes de sécurité. Nous remercions les différentes associations ayant participé au bon déroulement de la fête notamment le comité des fêtes, l'association des parents d'élèves, l'amicale des sapeurs-pompiers, les amis et fidèle de notre dame, l'amicale du personnel de la maison de retraite, l'Association Solidaire Des Villages ainsi que tous les participants.

La commission tourisme avait validé la participation de trois « Bandas » pour l'animation du corso fleuri ainsi que l'achat et le tir d'un feu d'artifice (qui s'ajoute à celui du 14 juillet) qui a attiré, cette année encore, beaucoup de personnes.





## Salle de la Soulège

Notre patrimoine bâti, va être amélioré grâce à la requalification de la ruine de la Soulège.

Cette ruine à proximité de la bibliothèque municipale, devenu bien trop dangereuse, fait partie des éléments mis en avant comme disgracieux lors des inspections de la commission qualité des « Plus Beaux Villages de France ». Après la recherche de financement et après les propositions d'un architecte du patrimoine, le projet de reconstruction a pu débuter cette fin d'année 2024. La ruine actuelle va laisser place à une salle communale destinée entre autres aux animations et accueil de fêtes diverses.



Le conseil municipal, a validé en 2025, en marge de ce projet, la création d'un accès facilité pour les personnes avec des difficultés de déplacement par la rue de la congrégation permettant d'arriver directement à l'étage de cette salle.

## Place de la Halle :

Concernant la place de la halle, le projet de sa requalification se poursuit. Ce projet, qui intègre la place de halle, la rue du Portalet et la rue des Pénitents est nécessaire pour redonner charme et dynamisme à ce lieu emblématique de notre cœur de bourg. Cette requalification est également très attendue pour conforter la labélisation de notre village.



*Raphaël ROLLAND*



# Culture - Patrimoine

*Élu responsable : Stéphanie FERET-BOULANGER*

Voici un retour de la commission sur les 8 mois de l'année 2025 !

## Maison Carrée Expositions du 15 au 27 Juillet 2025 :

A la Maison Carrée se sont tenues deux expositions du 15 au 27 juillet.

Mme DERBUEL et Monsieur ALLERA ont partagé ce temps pour nous présenter leurs œuv



## Commémoration du 18 Juillet 1944 -Pradelles :

La mémoire des quatre résistants abattus lors de l'attaque d'un train allemand le 18 juillet 1944 a été commémorée : Les capitaines Léon Landau et Pierre Parret ainsi que les soldats Paul Masclaux et Albin Riotord.



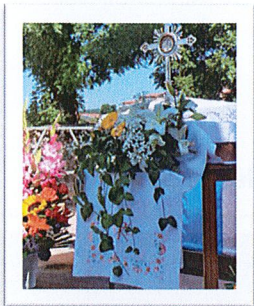
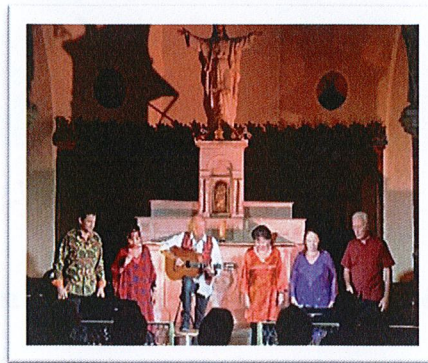


## Concert à la Chapelle de l'Ancien Couvent : 17

Août 2025

Comme l'an passé, l'ensemble « E le nave va » nous a offert un concert en nous faisant voyager autour du monde.

Le public nombreux a été conquis.



### Objet du Culte :

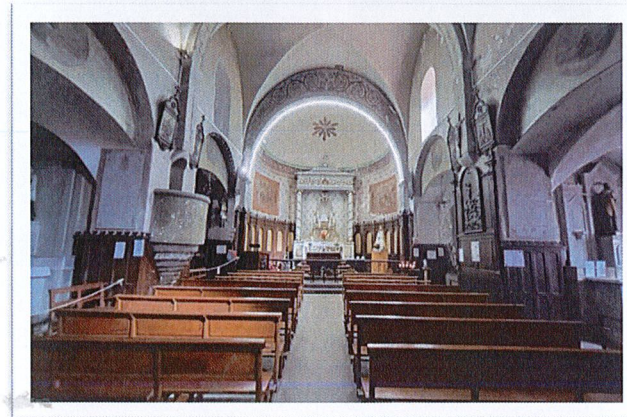
Mme Jarry de la DRAC est venue à Pradelles faire le récolement début août. Certains objets avaient été mis à l'Évêché depuis quelques mois. Depuis le récolement nous sommes allés les rechercher avec Monsieur Jérôme Maurin notre Diacre. Ce qui nous a valu le 15 août à la sortie de la Vierge et de l'enfant couronnés ainsi que le reliquaire.

## La Chapelle Notre Dame :

Perspective Patrimoine, Agence d'Architecture du Patrimoine, nous a rendu le diagnostic patrimonial intérieur de la Chapelle.

Déroulement possible après validation de mise en valeur des intérieurs.

- ✓ Phase 1 : Restauration des voûtes de la nef et de la tribune (fermeture de la chapelle),
- ✓ Phase 2 : Restauration des chapelles latérales,
- ✓ Phase 3 : Restauration des élévations (nef, tribune, chœur),
- ✓ Phase 4 : Restauration des objets et boiseries,

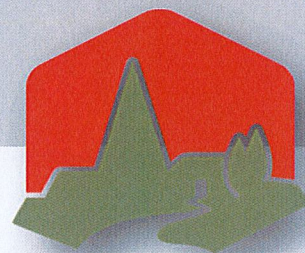


*Stéphanie FERET-BOULANGER* ✍



# Les Plus Beaux Villages de France

## Pradelles



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®

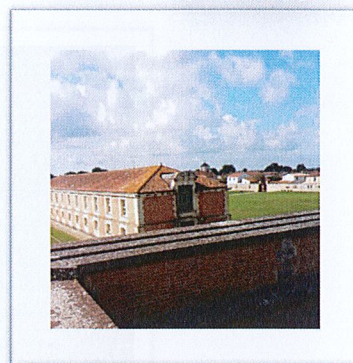
Messieurs Alain ROBERT, Maire, Raphaël ROLLAND et Patrick ANGLADE se sont rendu à Brouage en Charente Maritime, le 26 Septembre dernier pour répondre à la convocation de la Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France.

Le dossier traduisant nos actions municipales nous a permis de défendre avec bon nombre de points positifs l'intérêt de maintenir ce label à Pradelles.

Nous sommes tous satisfaits de la décision qui a été rendue.

Du statut de " Déclassement potentiel " qui nous était affecté depuis l'ancienne mandature, nous passons sur un classement de "Labellisation PBVF avec Réserves ».

Nous restons labellisés avec levée définitive d'un potentiel déclassement, reste à produire et honorer les actions projetées comme vous le savez avec assiduité.



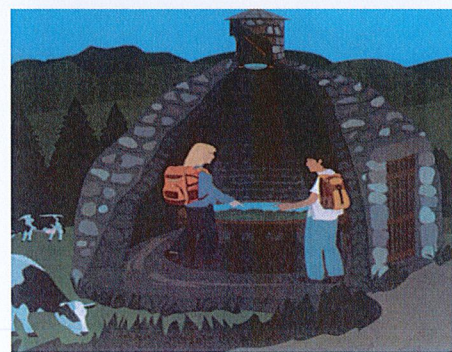
## Nouveauté : Caméra Obscura-

La Communauté de Communes porte des actions dédiées à la Culture sur le territoire communautaire. Celui qui nous concerne est une sensibilisation culturelle de l'ancêtre de la Photographie. Il s'agit de reproduire la méthode dite de la « Boîte Noire » à l'échelle humaine.

Le collectif Sans Cartel a imaginé une boîte noire dans laquelle le visiteur peut s'approprier le paysage environnant.

Suite à l'appel à candidature auprès des communes intéressées par le projet, Pradelles a été retenu pour ce lieu, Ardenne est à proximité du passage des randonneurs.

Le socle est mis à disposition par la Mairie, la structure reste de la compétence de la Communauté des Communes des Pays de Cayres Pradelles



Jean GONDOUX & Charlene DOMINGUEZ



# Bulletin d'Information

## Les 3 Ailes

### Octobre 2025

STADE : ÉQUIPEMENTS EN COURS DE POSE



LOGO DU CLUB :



REPRISE DU GAZON PAR L'ÉQUIPE TECHNIQUE.